



CONVENTION DE STAGE

Le règlement d'études de la Maîtrise universitaire de la Faculté d'Economie et de Management (GSEM) ainsi que le règlement d'application de la Maîtrise universitaire de statistique prévoit la possibilité pour les étudiant(e)s d'effectuer, dans le cadre de leur mémoire de maîtrise, un stage en entreprise ou en institution.

Le but du stage en entreprise/institution est de permettre à l'étudiant(e) d'effectuer un travail de recherche en statistique appliqué à une problématique d'intérêt direct avec l'entreprise/institution accueillant l'étudiant. Il est dès lors souhaitable que l'étudiant(e) soit intégré(e) au sein de l'entreprise/institution qui lui offre les conditions nécessaires à la réalisation de ce travail de recherche.

La durée du stage doit être **d'au minimum 10 semaines** à l'issue de laquelle l'étudiant doit rédiger un mémoire de stage. Au sein de l'entreprise/institution, l'étudiant(e) est placé sous la direction du *responsable de stage* cosignataire de cette convention. Pour la validité pédagogique et scientifique du mémoire de stage, la responsabilité incombe au *directeur de mémoire*, membre du corps enseignant de la maîtrise universitaire en statistique, aussi cosignataire de cette convention. Le déroulement du stage est guidé par le *projet de stage* ci-joint, signé par l'étudiant(e), le responsable de stage et le directeur de mémoire.

Vis-à-vis du donneur de stage, l'étudiant(e) est tenu(e) par les mêmes devoirs de diligence et de discrétion que les employés réguliers. La "*Déclaration relative à la confidentialité*" précise la nature et l'étendue de ces obligations. Elle est signée par l'étudiant(e) et le directeur du stage et jointe à cette convention. Le contrat de travail ainsi que la rémunération sont laissés à l'appréciation de l'entreprise/institution, dans le respect des normes usuelles en la matière.

Pendant toute la durée de son stage, le stagiaire reste immatriculé à l'Université de Genève et inscrit dans la Faculté dans laquelle il suit sa formation. Le stagiaire prend les mesures nécessaires pour être couvert durant son stage par une assurance maladie et souscrire une assurance garantissant sa propre responsabilité. L'Université de Genève et la Faculté dans laquelle il est inscrit sont dans tous les cas déchargé(e)s de toute responsabilité à cet égard.

Par la présente convention, les signataires reconnaissent que

Monsieur / Madame _____ est accepté(e) pour effectuer un stage de _____ semaines / mois durant la période du _____ au _____ 20____, chez :

Adresse :

Le responsable de stage auprès de l'entreprise est :

Nom : _____ Titre : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Signature : _____ Date : _____

La personne responsable de l'entreprise acceptant le (la) stagiaire est (si différent de ci-dessus) :

Nom : _____ Titre : _____

Signature : _____ Date : _____

Le directeur de mémoire est :

Nom : _____ Titre : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Signature : _____ Date : _____

Le (la) stagiaire est :

Nom : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Signature : _____ Date : _____

Pièces jointes :

- Projet de stage
- Déclaration relative à la confidentialité